



74

Affouage 2020

Octobre 2019

Sommaire

- Affouage 2020
- Année scolaire 2019-2020
- Ateliers découverte pour les écoles
- Tarots Loisirs
- Saint Maurice

Dans le numéro 72 d'avril 2019, nous vous avons parlé du changement du mode d'attribution de l'affouage que nous avons envisagé avec l'ONF.

C'est toujours d'actualité. Nous avons pris un peu de retard dans sa mise en place à cause des scolytes (ou bostryches), de plus en plus présents avec le réchauffement climatique et les différentes sécheresses qui l'accompagnent. Beaucoup de résineux ont été touchés et étaient à couper en urgence. Les entreprises forestières ont été jusqu'à maintenant très occupées. Aujourd'hui, un bûcheron débardeur a répondu à notre proposition et a été retenu.

Depuis le 16 septembre, un affichage communal et une page sur le tableau d'affichage précisent les conditions d'attribution.

Elles se font en Mairie. **La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 octobre 2019 à midi.**



Les lots seront compris entre 6 et 9 m3, **un m3 est égal à un stère et demi.**
Un lot par foyer, réservé aux habitants de la commune.
Le prix du m3 est fixé à 36 € TTC, ce coût est le prix coûtant.

Le technicien ONF gèrera le cubage des piles et la numérotation des lots.

Fin novembre, début décembre, les acheteurs seront convoqués en Mairie à une réunion de distribution. L'encaissement des sommes dues s'effectuera lors de cette réunion.

Courant décembre 2019, les bois seront déposés sur la parcelle communale n°16, le long de la route de la Grande Montagne.

Date limite d'enlèvement le 31 mai 2020.

Nous espérons que ce nouveau mode d'attribution au mode d'exploitation plus sécurisé permettra d'intéresser un plus grand nombre de personnes.

Année scolaire 2019 - 2020

166 enfants sont scolarisés à Martignat dans 7 classes.

Ecole maternelle : 63 enfants en 3 classes

Section	Nombre	Professeurs
Petite et Moyenne section	22 enfants	Cécile MULOTTI, Directrice
Moyenne section	20 enfants	Sophie MASURE
Grande section	21 enfants	Véronique ABDELGHAFOR

Cantine : Annie VAHIER (remplaçante) – Aïda TEYSSIER – Véronique NICOLZA
Garderie : Matin : maternelle : Myriam DEL CIANCIO – primaire : Aïda TEYSSIER
Midi : maternelle et primaire : Myriam DEL CIANCIO
Soir : maternelle : Myriam DEL CIANCIO – Aïda TEYSSIER
primaire : Virginie PERTREUX



De gauche à droite : Myriam DEL CIANCIO – Cécile MULOTTI – Véronique ABDELGHAFOR – Sophie MASURE – Véronique NICOLZA – Aïda TEYSSIER – Annie VAHIER (remplaçante) – Virginie PERTREUX (en médaillon)

Ecole élémentaire : 103 enfants en 4 classes

Classe	Nombre	Professeurs
CP – CE1	14/12 élèves	Béatrice DEBOST, Directrice - Alicia BALLET (vendredi)
CP – CE1	13/13 élèves	Valérie TODARO - Astrid BANCET (vendredi)
CE2 - CM1	14/11 élèves	Marianne PEILLOD
CM1 - CM2	4/22 élèves	Karine MITAUX - Astrid BANCET (jeudi)

Horaires : 8h30 - 11h30

13h30 - 16h30



De gauche à droite : Alicia BALLET – Karine MITAUX – Astrid BANCET – Nathalie LEPORTIER (Assistante de Vie Scolaire) – Marianne PEILLOD – Valérie TODARO – Béatrice DEBOST

Cantine scolaire

Depuis déjà de nombreuses années, la mairie s'est engagée pour les enfants.

La cantine mise en place depuis 2007, accueille un nombre de plus en plus important d'enfants. Elle est installée à l'école maternelle et rassemble les deux groupes scolaires. C'est pour cette raison que nous effectuons deux services. Le premier service débute à 11h30 et se termine à 12h, et le deuxième de 12h à 12h45. Véronique NICOLZA est en charge de sa gestion, aidée de Aïda et Virginie. Depuis l'année dernière, les parents ne s'inscrivent plus à la mairie, mais sur le site ROPACH sur internet. Cela leur procure une plus grande souplesse puisqu'il n'est plus nécessaire de s'inscrire un mois complet.

Accueil loisirs et Centre de loisirs

Depuis la rentrée dernière, nous avons pris la décision de ne pas reconduire le TAP. Les enfants ont donc retrouvé leur semaine de quatre jours. En contrepartie, il a été organisé l'accueil loisirs du mercredi. Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30. Ils peuvent bénéficier de la cantine du midi, et la journée se termine à 18 heures, sans obligation d'inscription pour une journée entière. Pour l'instant, les enfants se réunissent dans une salle de l'école maternelle. A partir du mois de Janvier, ils seront accueillis dans le tout nouveau bâtiment qui se trouve au centre du village. Virginie PERTREUX, assistée de Véronique est en charge d'animer ces mercredis. Elle propose des activités manuelles variées, loisirs créatifs, jeux sportifs, cuisine.... C'est aussi dans ce bâtiment que le centre de loisirs s'installera pour les petites vacances (hors vacances de Noël), ainsi que pour le mois de Juillet.

Tableaux interactifs à l'école

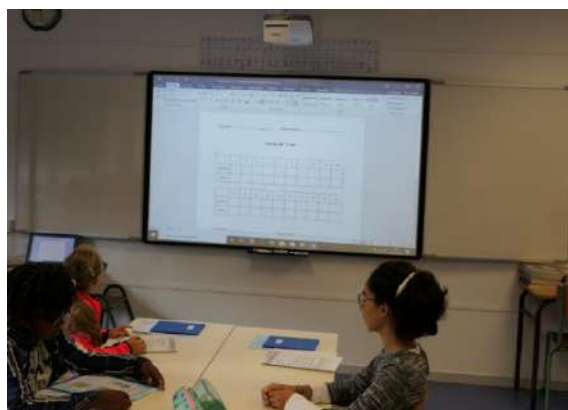
La Municipalité a investi dans 4 tableaux interactifs qui ont été installés dans les salles de l'école primaire de Martignat.

Ces tableaux, connectés à des ordinateurs, transposent instantanément les textes et images qui apparaissent à l'écran du PC et réagissent tactilement comme une tablette.

Les tracés opérés sur le tableau lui-même sont enregistrés sur l'ordinateur.

Bien évidemment, les tableaux peuvent également fonctionner comme des tableaux blancs traditionnels sur lesquels il est possible d'écrire ou dessiner avec des stylos feutres effaçables.

L'école de Martignat reste ainsi connectée aux nouvelles technologies de l'informatique.



Ecoles adaptées aux PMR

Les écoles ont été adaptées afin de permettre l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

A l'école primaire par exemple, deux lavabos ont été aménagés pour une utilisation par des élèves handicapés, un côté filles, un côté garçons. Ceux-ci ont été modifiés selon les normes PMR que toutes les administrations doivent appliquer.

Le saviez-vous ?

Ateliers découverte pour les écoles

Quelle belle ambiance le mardi 2 juillet sur les terrains du plateau sportif où les enfants de l'école primaire participaient à des ateliers animés par les membres de l'Amicale Boule et du Tennis Club.

Au gré des rotations, c'était boule lyonnaise ou tennis et également jeux divers proposés par la mairie et quelques bénévoles. Cette matinée leur a permis de s'initier à ces deux activités et fut agrémentée d'une pause goûter et terminée par un pique-nique qui a fait le bonheur des enfants. Voilà une formidable idée proposée par le conseil municipal des enfants !



Tarot Loisirs de l'Ange

Cette nouvelle association a pour but de faire découvrir et promouvoir le jeu de tarot.

Elle est née à la suite d'échanges avec des anciens de la commune désirant jouer aux cartes sans avoir à se déplacer trop loin.

Elle est ouverte à toute personne souhaitant apprendre à jouer ou désirant se perfectionner et se confronter à des joueurs expérimentés. Les jeunes sont les bienvenus.

Le Tarot Club du Haut Bugey situé à Brion viendra en soutien de l'association avec des joueurs qui pourront former les non-initiés. Les rencontres auront lieu le 3^{ème} mercredi de chaque mois salle Est au Complexe du Lange à partir de 19h30, début du tournoi à 20h.

L'adhésion est de 15€ par an. Pour chaque tournoi du mercredi, il sera demandé la somme de 5€ par joueur. Les gains seront redistribués en fin de tournoi à hauteur de 80%. Les joueurs sont accueillis avec café et boissons fraîches.

L'association a organisé, le 7 septembre, un concours qui a réuni 64 joueurs de tout niveau et de différents clubs du département. Il est intéressant de savoir que le Comité de Tarot de l'Ain a plusieurs jeunes joueurs qui ont été primés plusieurs fois aux Championnat de France.

Pour les nouveaux joueurs, merci de contacter la veille de la rencontre : Mme Cécile FRANCOIS au 06 67 07 68 37 ou par mail cf.personnel01@gmail.com



Saint Maurice

C'est dans une salle comble du Complexe du Lange que le repas de la Fête de la St-Maurice a été servi.

Organisé par l'Amicale Boule et la Gymnastique du Lange, c'est dans une ambiance chaleureuse que se sont produits les groupes Energy Light et Onda Latina, une foule de danseurs se précipitant sur la piste de danse.

Une paëlla géante et délicieuse préparée par Miguel a été dégustée à l'occasion du repas et a enchanté tous les palais.

Auparavant, durant l'après-midi, un concours de pétanque ouvert à tous était organisé. Pour les enfants, des structures gonflables avaient été montées pour leur plus grande joie et l'association ASCOR proposait de découvrir le "Street Art".

Le dimanche matin, quelques chasseurs emmenaient un groupe de promeneurs pour une balade ludique autour du village.

A 11h30, la municipalité a proposé son traditionnel apéritif servi place de la Mairie.

Un week-end bien réussi malgré le désistement des forains.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre - Monument aux Morts

Avec la commune voisine de Groissiat, nous célébrons cette année l'armistice de 1918 à Martignat

Rejoignez-nous le 11 novembre à 11h00 sur la place de la mairie, face au monument aux morts pour la cérémonie du souvenir.

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



REPAS DES AÎNÉS

Samedi 23 Novembre à 12H00 - Salle des fêtes

Comme chaque année, les habitants de Martignat de plus de 65 ans sont invités par la commune et le CCAS au traditionnel repas des aînés, le samedi 23 novembre à partir de 12h00 salle des fêtes. Après un repas généralement apprécié, une animation de qualité assure une chaleureuse ambiance tout l'après-midi. Venez nombreux et pensez à vous inscrire en mairie.



SUPER LOTO DU SOU

Dimanche 1 Décembre - Complexe du Lange à partir de 13h30.

Le super loto du Sou des Ecoles se déroulera au Complexe du Lange le dimanche 1^{er} décembre à partir de 13h30, ouverture des portes et 14h00, début du loto.

De nombreux lots de valeur seront à gagner.

Bonne chance à tous.



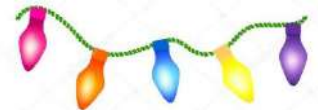
ILLUMINATIONS

Vendredi 13 décembre - Complexe du Lange à partir de 18h00.

Nous vous attendons tous, petits et grands, au Complexe du Lange le 13 décembre pour les illuminations.

Le Père Noël nous rendra certainement visite dans son beau cabriolet. Et vous pourrez vous réchauffer et goûter les spécialités proposées par les diverses associations du village.

Venez nombreux !



PLUSIEURS FOIS ANNONCÉE, ENFIN DISPONIBLE : LA FIBRE OPTIQUE

Enfin, la fibre optique est disponible à Martignat. Annoncée depuis de nombreux mois, les installations sont maintenant terminées.

Commence maintenant le programme de branchement avec les opérateurs homologués par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain).

L'ouverture de la commercialisation du service public a débuté le **30 septembre 2019**.

758 logements et sites professionnels sont éligibles à la fibre optique. Le taux de couverture du commun est de 93%, certains riverains s'étant opposés à l'installation de coffrets relais. Une réunion publique d'information sera organisée par le SIEA le **18 novembre à 19h à la salle des fêtes**.

Li@in est le nom donné à ce réseau public fibre optique des communes de l'Ain. Vous pouvez tester votre éligibilité à cette adresse : <https://customers.liain.fr/eligibilite>

Les opérateurs homologués pour les particuliers sont :



Encombrants :



- **Dernier passage avant l'hiver le mercredi 6 novembre 2019.**
- Dépose facile tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT. Tél. : 04-74-77-31-09

Ramassage des ordures ménagères



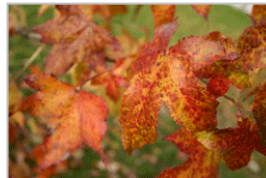
Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi et jeudi. **Si ce jour est férié, la collecte est supprimée. Ce sera le cas le 11 novembre, donc une seule collecte cette semaine-là, le 14.** Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

Compteurs d'eau en hiver



L'effet du gel sur vos canalisations peut entraîner des coupures d'eau, fuites, voire dégâts matériels. **C'est à vous d'assurer la protection de votre compteur.** Si ce matériel est la propriété de votre distributeur d'eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection.

Déchets verts



La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est à votre disposition **jusqu'au samedi 26 octobre**, le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00. Elle sera ensuite fermée pour l'hiver.

5 sites de Tri sélectif



- Rue des Peupliers.
- ZA des Lavours
- Evron
- Vers le cimetière
- Rue du Chemin de fer

Déneigement des trottoirs



En cas de chute de neige ou de verglas devant votre habitation, vous avez l'obligation de :

- Enlever la neige du trottoir
- Saler pour éviter les sols glissants
- Faire tomber les glaçons du toit

Horaires secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	/	10H00-12H00	/	10H00-12H00	/
Après-midi	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00

Médecin, Pharmacie et Infirmières de garde



Médecin de garde : Maison médicale vers les urgences de l'hôpital d'Oyonnax au 04.74.73.11.66
Pharmacie de garde : Appelez le 3237 (0,34 €uro/min) ou www.3237.fr (gratuit)
Cabinet d'infirmières de Martignat : appelez-le 06.28.48.14.22

Appels d'urgence



SAMU

Police
Gendarmerie

Pompiers

Toutes
urgences

Soirée des récompenses

Vous résidez à Martignat et vous avez obtenu votre baccalauréat ou vous êtes musicien ou sportif distingué dans votre discipline, alors vous êtes éligible pour une récompense de la commune. Contactez le secrétariat de mairie en donnant votre nom, votre prénom, votre adresse et votre distinction afin de vous inscrire sur la liste des récipiendaires. Votre récompense vous sera remise lors de la cérémonie des vœux du maire le vendredi 24 janvier 2020 à 19 h. Nous serions très heureux de vous compter parmi nous.

